

Projet Pédagogique
2024/2025



Accueil de Loisirs
« Les P'tits Ligouriens »

Association Familles Rurales de St Sauveur d'Aunis
2 rue de la Roulerie
17540 St Sauveur d'Aunis

Tel: 06.19.25.30.02

Courriel: lesptitsligouriens@gmail.com
Blog: <http://lesptitsligouriens.over-blog.com>

Sommaire

Introduction

1 – Présentation de la structure

2 – Orientations Pédagogiques

3 – Évaluation de projet pédagogique

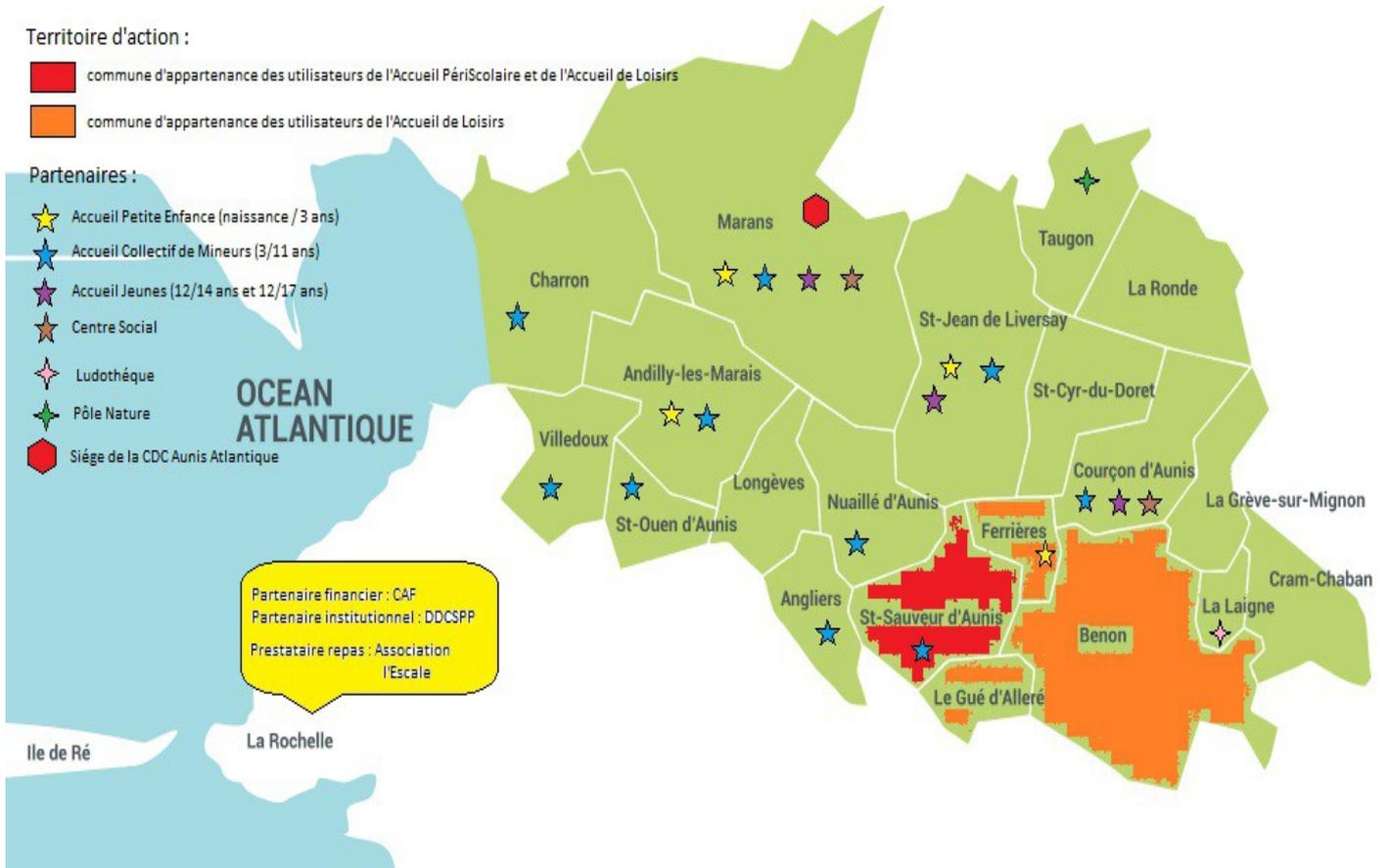
4 – Divers accueils et fonctionnements associés

5 – L'équipe d'Animation et les intervenants extérieurs

6 – Journée type

Introduction

Le territoire d'action de la structure



La commune de St Sauveur d'Aunis s'étend sur 1,9 Km² et est située dans le département de la Charente Maritime dépendant de la région Nouvelle Aquitaine. Elle fait partie de la Communauté de Commune Aunis Atlantique située au nord du département, zone frontalière des Deux-Sèvres et de la Vendée et regroupant 20 communes du secteur.

La RN 11, axe routier à 2X2 voies reliant La Rochelle à Niort, passe sur le territoire permettant ainsi de rejoindre les villes de La Rochelle (à l'Ouest) et Niort (au Nord-Est) en moins de 25 minutes et l'autoroute A10 (Paris/Bordeaux) en 20 minutes. Les gares ferroviaires proches sont situées à La Rochelle, Niort et Surgères et desservent toute la France.

Une zone artisanale et industrielle a été créée le long de la RN 11, avec l'implantation d'une usine de polystyrène, d'un chantier de bateaux de plaisance, d'une entreprise de dépannage et récupération automobiles, d'une carrosserie, de silos à grains.

Les services sont bien représentés sur la commune (office notarial, guichet du Crédit Agricole, bureau de La Poste) ainsi que les commerces (supérette, cave-restauration à emporter, bar-restaurant-tabac-journaux, boucherie, boulangerie...) et l'artisanat (garage/mécanique, carrosseries, menuiseries, plombiers-chauffagistes, poterie, maçons,

plâtrier, électricien).

De plus, l'installation récente d'une enseigne de grande distribution et d'une zone commerciale à proximité du village (située à moins de 2km) permet au territoire de disposer de l'ensemble des commerces nécessaires.

Les associations du territoire sont nombreuses et regroupent de nombreux adhérents sur les activités de loisirs. C'est une source importante de partenariat possible pour notre structure notamment dans le cadre de la dynamique de territoire.

Population du territoire

En 2014, la commune comptait 1 677 habitants, en augmentation de 9,75% par rapport à 2009.

Depuis quelques années, la commune de Saint-Sauveur-d'Aunis connaît une forte augmentation du nombre d'habitants, les nouveaux venus s'installant dans les lotissements créés en différents points de la commune. En l'espace de 10 ans près de 130 nouvelles maisons ont été construites. La structure de la population est modifiée : nombreux sont désormais ceux qui partent chaque jour travailler à l'extérieur dans des entreprises de l'agglomération Rochelaise.

La population, en constante évolution arrive essentiellement de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Une motivation, pour installer sa résidence principale sur le territoire, est la capacité à devenir propriétaire d'un logement individuel. La commune offre aux familles les services nécessaires à l'accueil des enfants (Assistantes maternelles, RAM, écoles, restaurants scolaires, accueils périscolaires, ACM). Le prix du foncier par rapport à La Rochelle et les services existants sont deux facteurs d'attractivité.

Par ailleurs, la part de la jeunesse sur ce territoire est remarquable par rapport aux données départementales. Considérant que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes responsables de demain, leur prise en compte dans les politiques éducatives nous donne à penser que des dynamiques citoyennes locales sont possibles.

La répartition par âge des habitants met en évidence que la part de la population allant de la naissance (0) à 17 ans (27,3%) est plus importante que le reste du département (22,1%)

Présentation de la structure

L'Accueil Collectif de Mineurs « Les P'tits Ligouriens »

Cette structure associative est un lieu d'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans, elle fonctionne en temps périscolaire avant et après les temps scolaires, les mercredis et durant les vacances scolaires (sauf Noël). Elle peut recevoir jusqu'à 50 enfants sur les Mercredis et Vacances et jusqu'à 60 enfants en temps périscolaire.

L'équipe d'animation est composée de trois permanents en CDI temps plein et une en CDI de 32h/semaine. La municipalité met deux employées municipales à disposition de l'association pour les accueils périscolaires et l'association fait appel à des animateurs permanents en CDD sur les Mercredis et à des vacataires durant les vacances scolaires.

L'organisateur de cet accueil est « l'Association Familles Rurales de Saint Sauveur d'Aunis » composée de 24 parents d'enfants du village. Affiliée à la fédération Familles Rurales de Charente-Maritime, cette association loi 1901 a été créée en Décembre 2011.

Historique de l'Association

Au courant de l'année 2011, sous l'impulsion de la mairie et suite à de nombreuses demandes des habitants, une réunion publique est ouverte à l'attention des familles du village afin d'étudier la possibilité d'ouverture d'un accueil de loisirs sur le village.

La municipalité ne souhaitant pas être gestionnaire d'une telle structure, les parents intéressés ont été invités à monter une association afin de créer un accueil. La mairie se placera alors en tant que partenaire privilégié (mise à disposition des locaux et du personnel municipal déjà rattaché au service périscolaire sur les mêmes temps).

La création de l'Association Familles Rurales de St Sauveur verra le jour en Décembre 2011 (12 membres dont 6 dans le bureau).

Après plusieurs mois de travail des bénévoles pour établir les grandes lignes du projet éducatif et les déclarations nécessaires à une première ouverture, un directeur a été recruté en Avril 2012 afin de mettre en place un premier accueil dès les vacances de Printemps 2012.

Suite à un premier test positif, l'accueil sera développé pour ouvrir sur toute l'année, dès les vacances d'été 2012, puis reprendra la gestion de l'accueil périscolaire municipal déjà existant en Septembre et assurera un accueil extrascolaire sur les Mercredis et l'ensemble des vacances scolaires (sauf Noël).

L'association prendra également en charge les TAP des enfants de l'école élémentaire en 2014 suite à la réforme des rythmes scolaires (jusqu'en 2018).

Aujourd'hui, après 7 années de fonctionnement et malgré des débuts assez compliqués notamment au niveau financier, l'association et l'accueil dont elle est gestionnaire sont dans une situation assez confortable permettant d'envisager une nouvelle phase de développement.

Les valeurs et le projet de l'association

L'association se donne comme finalité la promotion du « vivre ensemble ». Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Elle a pour but de mettre en application les valeurs du mouvement Familles Rurales qui se résument en trois mots clés : la participation, la responsabilisation et la solidarité. C'est une association au service des familles, qui existe par les familles et pour les familles.

Le projet éducatif de l'association s'oriente sur trois grandes orientations :

- Développer les principes de l'Éducation Populaire au sein de la structure
- Promouvoir la dynamique locale
- Favoriser l'épanouissement dans la vie collective.

Le Public accueilli

En terme d'accueil au sens large, toutes les tranches d'âge sont accueillies au travers des divers accueils et événements organisés par l'association puisque celle-ci reçoit les familles dans leur globalité.

Sur l'accueil de loisirs en tant que tel, nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans de la commune et de plusieurs villages alentours : Le Gué d'Alléré, Benon et Ferrières en priorité.

Les effectifs et la localisation des enfants reçus varient selon les types d'accueil, les enfants des villages alentours précédemment cités sont accueillis dans la structure uniquement durant les vacances scolaires et le Mercredi.

Les activités :

- elles découlent des projets thématiques (à plus ou moins long terme, définis par l'équipe d'animation)
- elles prennent en considération, l'envie et la participation des enfants afin de les rendre acteurs de leurs loisirs.
- Le projet d'activité permet d'avoir un suivi de nos animations afin d'en améliorer la qualité.

Orientations pédagogiques

L'équipe d'animation a des missions d'ordres sociale et éducative, il est donc important que chacun joue son rôle tout en sachant qu'il n'est jamais seul et que, par conséquent, les enfants doivent sentir une équipe et non un ensemble d'individualités.

Nous déclinons donc les objectifs et les rôles de chacun sous forme de grandes idées :

Développer les liens avec les familles et travailler en partenariat avec les enseignants

→ Proposer des temps où les familles peuvent s'exprimer librement entre eux et avec l'équipe d'animation, créer un temps d'échange cohérent et organisé afin d'impliquer les parents à la vie de l'ACM : un café famille une fois par mois sera mis en place

→ Prendre du temps pour communiquer avec les familles pour faire un retour sur la journée des enfants à chaque fois que le besoin s'en fait ressentir, un cahier de retour sera mis en place par les animateurs pour ne pas omettre une information importante pour la famille.

→ Proposer des actions afin de réunir enfants et parents autour de soirées, activités ou sorties afin de partager un moment agréable avec les familles : au minimum quatre actions différentes seront proposées aux familles par an.

→ Un temps est prévu pour communiquer avec les enseignants afin de rassembler école et accueil de loisirs pour un suivi cohérent auprès des enfants et des parents : un retour devra être effectué entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante quand le besoin sera présent.

→ Mettre en place un temps d'échange entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante afin d'effectuer un suivi entre projet pédagogique et projet d'école : une réunion par an sera mise en place

Développer l'autonomie des enfants et les responsabiliser au travers de la vie collective

→ Les enfants participeront à la vie quotidienne en effectuant des tâches encadrées par des animateurs telles que mettre la table, la débarrasser ou encore emmener les déchets alimentaires au composteur.

→ Proposer des activités « sensibilisations » autour de sujet libre, au choix de l'équipe d'animation, des enfants ou encore des parents mais en restant en cohérence avec l'actualité. Ces activités peuvent être réalisées soit par des intervenants extérieurs, soit par l'équipe elle-même.

→ L'animateur encouragera et aidera l'enfant à tenir ses engagements et à aller jusqu'au bout de ce choix. De plus, un projet achevé est une source de valorisation pour l'enfant.

→ Proposer des activités visant à améliorer l'autonomie des enfants. Ces activités auront pour but de d'emmener les enfants vers l'émancipation afin qu'ils soient capables d'agir sans avoir recours à autrui.

→ Mettre en place des météo de propretés et de rangements afin de responsabiliser les enfants à ces tâches, les animateurs devront remplir tous les jours ces feuilles météo durant les vacances afin que les enfants se sentent récompensés de leurs efforts.

Améliorer le bien être de l'enfant et développer sa créativité

- Mise en place d'un tableau des humeurs, la communication verbale n'étant pas évidente pour chaque enfant, le tableau des humeurs permettra aux enfants de décrire leur humeur, à l'aide d'émoticône, au cour de la journée. Cela permettra aux animateurs de mieux répondre aux attentes de chaque enfant.

- Découverte inter-générationnel : les enfants participeront à des temps d'activités avec les résidents de l'EPHAD de Saint Sauveur d'Aunis.

- Découverte inter-structures : les enfants participeront à des temps d'activités et/ou de sorties avec les publics d'autres structures

- Découverte de nouvelles activités et de sorties : Afin d'éviter la répétition des activités, l'équipe d'animation devra proposer régulièrement de nouvelles activités et sorties aux enfants.

- Mise en place de nuitées pour les GS et CP : l'accès aux séjours étant réservé aux enfants de plus de sept ans, les animateurs devront proposer des nuitées aux enfants entre cinq et sept ans.

- Mise en place de veillées durant les périodes de vacances : l'équipe d'animation devra proposer au minimum trois veillées par an durant lesquelles ils partageront un temps d'animation nocturne (de 20h30 à 22h00) avec les enfants.

- Mise en place d'activités périscolaires : entre les vacances de la Toussaint et les vacances de Pâques, les animateurs devront proposer aux enfants des activités pour l'accueil périscolaire du soir afin que même avec une météo capricieuse les enfants puissent avoir accès à des activités enrichissantes.

Faire participer les enfants à l'organisation de l'ACM afin qu'ils trouvent leur place de futurs citoyens

→ Le tri des déchets : les enfants et les animateurs devront effectuer quotidiennement le tri des déchets, dans chaque salle d'activité seront présentes une poubelle noire, une poubelle jaune et un bac pour le papier avec des affiches permettant d'effectuer correctement le tri de ces déchets. Les restes alimentaires du repas du midi seront quand à eux emportés au composteur présent dans l'école par les enfants.

→ Journée participative des enfants : des journées sans activités prévues à l'avance devront être proposées aux enfants afin qu'ils puissent choisir ensemble les activités qu'ils ont envie de réaliser cette journée là.

→ Projet participatif : Les enfants participeront à des projets de créations avec pour objectif un auto-financement d'un événement de leur choix. Les enfants participeront à l'organisation complète de ce projet.

→ Le suivi de la boîte à idées : une boîte à idées est mise à disposition des enfants afin qu'ils partagent leurs envies et idées à l'équipe d'animation qui devra prendre en compte ces idées lors de l'élaboration de ses programmes d'activités.

→ Activités « zéro déchets » : les animateurs proposeront des activités ou des actions autour du « zéro déchets »

→ Projet Carnaval : les animateurs devront impliquer les enfants dans la conception du char du carnaval en y allouant différents temps d'activité.

Évaluation du Projet Pédagogique

Très Satisfaisant		Objectif entièrement atteint
Satisfaisant		Objectif atteint mais qui peut être amélioré
Insatisfaisant		Objectif non atteint

Développer les liens avec les familles et travailler en partenariat avec les enseignants				
Proposer des temps où les familles peuvent s'exprimer librement	>6	<6	<10	Nombre de familles présentes
Prendre du temps pour communiquer avec les familles	0	1	2	Communication par an avec les familles accueillies
Proposer des activités ou des soirées afin de réunir enfants et parents	>25	<25	<40	Nombre de familles présentes
Proposer des sorties afin de réunir enfants et parents	>20	<20	<30	Nombre de familles présentes
Prendre du temps pour communiquer avec les enseignants				Un temps d'échange est mis en place et peut être utilisé lorsque ce sera nécessaire,
Mise en place de réunion avec les enseignants	0		1	Nombre de réunion par an
Développer l'autonomie des enfants et les responsabiliser au travers de la vie collective				
Participation des enfants à la vie quotidienne	>10	<10	<15	Nombre d'enfants par semaine
Mise en place d'activités « sensibilisation »	0	1	2	Nombre d'activités réalisées
Engagement de l'enfant	>90%	<90%	<95%	Pourcentage d'enfants tenant ses engagements au niveau des activités
Proposition d'activités « autonomie »	0	1	2	Nombre d'activités réalisées
Météo de propreté et de rangement	>70%	<70%	<80%	Pourcentage de soleil sur l'année

Améliorer le bien être de l'enfant et développer sa créativité

Mise en place d'un tableau des humeurs	>9 mois	<9 mois	12 mois	Temps de suivi sur l'année
Découverte inter-générationnel	0	1	3	Nombre d'activités réalisées par an
Découverte inter-centre	0	1	2	Nombre d'activités réalisées par an
Découverte nouvelles activités	0	1	2	Nombre d'activités réalisées par semaine
Découverte nouvelles sorties	0	1	2	Nombre de sorties réalisées par an
Mise en place de nuitée	0	1	2	Nombre de nuitées réalisées par an
Mise en place d'activités périscolaires	0	1	2	Nombre d'activités réalisées par semaine

Faire participer les enfants à l'organisation de l'ACM afin qu'il trouve leur place de futurs citoyens

Tri des déchets	>9 mois	<9 mois	12 mois	Temps de suivi sur l'année
Journée participative des enfants	>6	<6	12	Nombre d'activités réalisées par an
Projet participatif	0	1 (sans F)	1	Nombre de projets réalisés par an
Boîte à idées	>5	<5	10	Nombre d'idées présentes à chaque ouverture
Mise en place activités ou actions autour du « zéro déchets »	0	1	2	Nombre d'activités ou actions réalisées par an
Implication des enfants dans le projet carnaval	>10	<10	15	Nombre d'enfants
Implication des enfants dans le projet carnaval	>80%	<80%	<95%	Pourcentage d'enfants tenant ses engagements

Divers accueils et fonctionnements associés

L'accueil Péri-scolaire

Accueil du matin (7h30 / 9h)

Les enfants sont accueillis dans la salle d'accueil du centre et peuvent profiter de tous les pôles de jeux mis à leur disposition.

Pour les plus petits, la séparation entre l'enfant et ses parents peut parfois être difficile, c'est pourquoi l'animateur se doit d'apporter une attention particulière aux enfants qui en ont besoin.

En fonction de leurs arrivées et de l'affluence liée, les plus âgés sont invités à profiter de jeux sportifs en extérieur ou d'une seconde salle d'activité organisée similairement à notre salle d'accueil en cas de mauvais temps.

L'ensemble de cet accueil sera assuré par cinq animateurs titulaires du BAFA et le directeur de l'accueil.

Accueil du soir (16h30 / 19h)

Les enfants sont accueillis dès leur sortie de classe sur deux groupes (Maternelle et Primaire).

En cas de besoin, un échange est possible avec les enseignants sur le déroulé de la journée des enfants.

L'information est transmise aux parents.

L'accueil est organisé en pôles : pôle jeux de société, pôle ateliers manuels, pôle dessins, pôle espace jeux libres (lego, voitures, poupées...), lectures, jeux extérieurs.

Ce temps reste un moment privilégié, accès sur le jeu et la créativité, afin que les enfants trouvent du repos et du divertissement.

L'ensemble de cet accueil sera assuré par cinq animateurs titulaires du BAFA et le directeur de l'accueil.

Les Mercredis et Vacances (7h30 / 19h)

Les journées d'activités sur les Mercredis et les vacances découlent de thèmes choisis à l'avance par l'équipe d'animation et s'inscrivent dans un projet pouvant durer à la semaine, au mois ou encore à l'année dans le cas des Mercredis. Ces projets peuvent être à l'initiative des enfants afin de répondre au mieux à leurs attentes et envies.

Vous pourrez apprécier le déroulé « classique » d'une journée d'accueil sur la journée type déclinée un peu plus loin dans ce projet.

L'ensemble de cet accueil sera assuré par une équipe pédagogique répondant au taux d'encadrement en vigueur

Les Camps

Nous organisons des mini-camps afin de proposer aux jeunes de 6 à 11 ans un espace de vie différent, où chacun pourra évoluer dans la vie en collectivité avec l'accompagnement d'adultes responsables et garants du bon fonctionnement du camp. Les objectifs du camp reprennent dans leur globalité les objectifs du centre. Viennent s'y ajouter des objectifs spécifiques :

Projet de l'équipe

Objectifs :

Donner du plaisir aux enfants
Découverte d'activités culturelles ou sportives différentes
Découverte de la vie de groupe en collectivité
Responsabilisation (individuelle et collective)

En termes de responsabilisation, nous entendons mettre en place un système de rotations concernant les actes de vie quotidienne : vaisselle, entretien des divers espaces, rangement, etc.

Le premier jour, c'est avec les enfants que nous mettrons en place ces règles de vie. L'équipe pédagogique sera force de proposition et donnera au groupe les moyens d'atteindre ces objectifs.

Règles de vie :

Les mini camps sont organisés en parallèle du centre de loisirs et possèdent donc leurs propres règles de vie.

L'installation du camp, les repas, la vie quotidienne en général sont partagés entre tous les participants.

Chacun devra adhérer au projet de l'équipe.

Communication :

Nous avons un numéro de téléphone que nous joignons à notre envoi pour les nouvelles du jour.

Il est évident qu'en cas de besoin, nous vous contacterons immédiatement.

Rôle de l'animateur

- il est garant de la sécurité physique et affective de l'enfant ; il connaît la réglementation et ne doit pas mettre un enfant ou groupe d'enfants en situation dangereuse ; il doit veiller à ce que l'enfant ait une bonne hygiène corporelle et qu'il s'alimente convenablement.

- Il porte un regard vigilant concernant les vêtements de l'enfant et responsabilise l'enfant quant à l'oubli de ceux-ci un peu partout.

Des attitudes à adopter selon la situation d'activité :

- l'animateur propose des activités : il prépare, anime, et analyse les activités qu'il met en place, seul ou en équipe. Elles répondent à un besoin de découverte et de jeu pour l'enfant.

- Un ou plusieurs enfants ont des projets d'activités : l'animateur est disponible pour aider, encourager et guider l'enfant dans la réalisation de ses tâches. Il lui « donne les moyens ».

- L'animateur est un adulte référent. Il doit être présent, responsable, disponible et patient. Il doit être à l'écoute des besoins de l'enfant, et être capable de déceler un éventuel mal être.

- L'animateur est respectueux de tous, ainsi que du matériel du centre qui est mis à sa disposition.

Rôle du directeur

- il conseille et guide les animateurs dans leurs tâches quotidiennes.
 - Il est disponible et à l'écoute
 - Il veille au rôle de l'animateur et à leur formation constante
 - Il donne les moyens aux animateurs de réaliser leurs activités.
- Il est garant du projet pédagogique et du bon déroulement des accueils
 - Il coordonne le travail des différentes équipes
 - Il établit les plannings pour organiser le travail
- Il se doit de mettre tout en œuvre pour accueillir l'équipe d'adultes et les enfants dans un lieu sécurisé.

**Être animateur est un travail et il doit être bien fait. La priorité de tous, c'est le bien être de l'enfant.
La collaboration entre les animateurs et la direction est essentielle.**

Ce projet est susceptible d'évoluer. Pour cela, il sera nécessaire de l'évaluer : des réunions auront lieu entre les animateurs et la direction, afin de discuter et d'analyser les situations.

A tout moment, les animateurs et le directeur pourront dialoguer s'ils en ressentent le besoin.

Les intervenants extérieurs

Prestataires de services :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs.

Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

Familles Rurales

Le directeur est en contact permanent avec Familles Rurales qui est notre partenaire de gestion.

La Fédération nous permet de bénéficier d'un suivi général du centre dans sa globalité.

CAF

Le directeur est en contact permanent avec la CAF qui est notre partenaire financier et pédagogique.

Un contrat enfance a été signé avec la CAF afin d'aider au financement du centre

Jeunesse et Sports

Le directeur est en contact permanent avec Jeunesse et Sports qui est notre partenaire pédagogique.

Il garanti la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre.

Il peut inspecter le centre à l'improviste, aussi, en l'absence du directeur, un animateur sera désigné pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection.

J'insiste sur le fait que Jeunesse et Sports est un partenaire que l'on peut (ou doit) consulter pour toute question qui occasionne un litige tant en ce qui concerne la pédagogie, que la sécurité, l'encadrement, etc.

Cuisine Centrale escale

La cuisine centrale escale s'occupe de la réalisation des repas et de sa livraison en liaison chaude et froide pour l'accueil de loisirs.

La PMI

La Protection Maternelle Infantile a un regard sur les locaux et l'accueil en général concernant les mineurs de moins de 6 ans.

Elle délivre une autorisation d'ouverture conforme aux prérogatives définies par l'ADASEA.

La Mairie

la Mairie met à notre disposition entre autres les locaux et mobilier. Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante.

Plusieurs rencontres entre l'association et la mairie sont mises en place afin de suivre l'évolution du centre en général.

La Mairie reste un partenaire financier majeur.

La communauté de commune (CDC)

Le directeur est en contact permanent avec la CDC qui est notre partenaire financier. Au même titre que la CAF, un contrat enfance a été signé avec la CDC afin d'aider au financement.

La CDC peut également soutenir des actions spécifiques liées principalement au milieu culturel ou éventuellement à de l'événementiel.

Les bénévoles

Certaines personnes seront amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation dont l'activité principale est leur spécialisation.

En effet, nous avons choisi d'associer des personnes extérieures à l'équipe qui ont des ressources personnelles à offrir aux enfants à l'intérieur de notre projet d'activités.

Notre relation avec ces bénévoles doit être de soutien tout en n'oubliant pas qu'ils ne sont pas responsables des enfants.

Les autres Accueils de Loisirs du territoire

Nous sommes amenés à travailler en partenariat avec les autres accueils du territoire afin de mener des projets communs.

Parmi ces projets, les intercentres qui nous permettent de travailler sur des journées à thématiques variées visant à développer la coopération entre les enfants de divers villages du territoire.

Les partenariats avec d'autres structures peuvent également aboutir à des projet de plus grande envergure comme par exemple les mini-camps, nous permettant ainsi de mutualiser nos compétences, nos personnels et nos dépenses afin de proposer des séjours financièrement accessibles à un maximum de familles.

Journée type

- **7h30**: ouverture du péri' accueil.

Les enfants arrivent avec leurs parents et sont accueillis par un animateur. Pour les plus petits, la séparation entre l'enfant et ses parents peut parfois être difficile, c'est pourquoi l'animateur se doit d'apporter une attention particulière aux enfants qui en ont besoin.

Afin de respecter le rythme de l'enfant, les activités du matin sont « libres » :

- jeux de société
- lecture
- dessins, coloriages
- et bien sur activité détente pour les moins réveillés.

- **9h30** : rangement de la salle puis séparation des enfants en deux tranches d'ages: 3/6 ans et 6/12 ans qui rejoignent leur salle d'activité.

Début des activités de la matinée

- **11h30/12h** : rangement des activités et retour au calme
un temps de départ est également prévu pour les éventuels départs d'enfants avant le déjeuner.

- **12h** : Repas

Nous demanderons de « goûter » à tout. Les animateurs se placeront équitablement aux tables afin d'assurer une meilleure surveillance.

- **13h30** : temps calme

c'est également l'heure de transition entre la matinée et l'après midi donc l'heure des arrivées et des départs pour les enfants ayant réservés à la demi journée.

- **14h30** : reprise des activités

les groupes d'enfants seront avec leurs animateurs et participeront à une activité proposée par leurs référents.

- **16h15** : Goûter

- **17h00** : départ échelonné

- **19h00** : fermeture du centre